

05 avr 2019 -22:47

Appartient à [Conseil des ministres du 5 avril 2019](#)

## Application de la circulaire relative à la prudence budgétaire pendant la période des affaires courantes

Le Conseil des ministres a marqué son accord sur une série de dossiers dans le cadre de l'application de la circulaire du 21 décembre 2018 relative à la prudence budgétaire pendant la période des affaires courantes.

Il s'agit de :

- SPF Chancellerie du Premier Ministre :
  - marchés publics pour le Centre pour la Cybersécurité Belgique
  - engagements du SPF Chancellerie du Premier Ministre
  
- Economie :
  - trois contributions internationales (Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, Union internationale pour la protection des obtentions végétales, Bureau international des poids et mesures)
  - marché public dans le cadre de *Innovative tools and sources for Time Use Survey*
  
- Finances :
  - cinq dossiers (nettoyage de locaux, commande de mobilier, prolongation d'un développeur Java, maintenance adaptative et corrective d'une application)
  - marchés publics relatifs aux travaux, fournitures et services
  
- Coopération au développement : proposition de répartition du financement de projets humanitaires en 2019
- Affaires étrangères : deux dossiers pour la participation de la Belgique au Conseil de sécurité de l'ONU
- Défense :
  - marchés publics nécessaires au fonctionnement de la Défense
  - amendement à certains visas provisionnels

- Beliris :
  - un marché public de travaux pour le réaménagement des rues Vanden Corput et Berkendael à Forest
  - un dossier pour une étude d'extension du transport en commun de haute performance vers le sud de la Région de Bruxelles-Capitale
  
- Sécurité et Intérieur :
  - liquidation des montants de la répartition de la deuxième tranche des recettes fédérales en matière de sécurité routière pour l'année 2014
  - engagement des dotations fédérales accordées aux zones de secours pour 2019
  
- Affaires sociales : états estimatifs des engagements provisionnels 2019
- Asile et Migration : organisation des vols sécurisés dans le cadre d'éloignements forcés en collaboration avec l'Agence européenne Frontex (*special flights*)
- Energie : trois dossiers de subventions (sûreté des installations nucléaires, *Ocean Energy Systems Implementing Agreement, Demand-Side Management Programme*)
- Politique scientifique : contribution à l'*European Synchrotron Radiation Facility*
- Intégration sociale : état estimatif des engagements provisionnels pour le SPP
- Agriculture : état estimatif 2019 du Fonds sanitaire (Fonds animal)
- Mobilité :
  - dossier ICT
  - état estimatif des engagements provisionnels 2019
  
- Agenda numérique : huit dossiers pour le SPF BOSA, direction générale Transformation digitale (commandes sur des marchés existants)

Service de presse du Premier ministre Charles Michel  
rue de la Loi 16  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 501 02 11  
<http://www.premier.belgium.be>